

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE
SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 26 JUIN 2025 – 8H00
SALLE L’AVENTIN**

Présents : Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier et délégué syndical), Audrey MEYER JAEGLY, Stéphane SCHNEIDER, Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membre suppléant : Stéphanie BLASER,

Absentes et excusées : Christelle TAVOLIERI, Dahbia THIEL,

Assiste également à la réunion : Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président informe les membres présents du décès de Monsieur Yves LINDER, retraité Aléos, le 16 juin 2025, à l'âge de 85 ans, une dizaine de jours après sa participation à la sortie CSE au lac de Kruth. M. LINDER avait occupé le poste de gestionnaire au Secteur Résidences.

La Direction a adressé une carte de condoléances au nom d'Aléos à sa famille

Monsieur le Président ouvre la séance et introduit les points à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 22 mai 2025
- 2) Vie de l'association
- 3) Nouvelles règles applicables aux prestations versées par le CSE
- 4) Retour sortie CSE au lac de Kruth
- 5) Divers.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2025 est approuvé par tous les membres du CSE.

2) Vie de l'association

Ressources humaines

A la fin du mois de juin, Aléos comptera 148 salariés ; Cela en raison d'importants mouvements de personnel.

Entrées

- ✓ DIENN Lucie, En qualité de travailleur social, en CDD du 30 juin 2025 au 30 juin 2026
- ✓ JAKUPI Elodie, en qualité de travailleur social, en CDD du 16 juin 2025 au 15 décembre 2026.

Sorties

- ✓ JANATI DAHARHI Nahid, travailleur social, en fin de stage le 5 juin 2025
- ✓ WATZKY Mike, gestionnaire de résidences, le 13 juin 2025
- ✓ ROUPLY Laetitia, agent de collectivité médico-social, le 19 juin 2025
- ✓ LITZLER Audrey, chargée de mission, le 27 juin 2025
- ✓ SOKOLOV Oleksandr, formateur FLE, le 30 juin 2025
- ✓ HASANOVIC Nihada, assistante chef de projets, le 30 juin 2025.

Informations générales

Résidence sociale « Le Molière » à Colmar

Le bâtiment qui doit abriter la future résidence sociale Aléos sera disponible dès cet été mais la résidence n'ouvrira ses portes qu'à la fin de l'année. Préalablement à sa mise en service, un état des lieux doit être effectué pour programmer les travaux de réaménagement et les échanges avec les publics déjà présents dans l'immeuble devront intervenir avant que celui-ci ne soit transformé en résidence sociale d'une capacité de 54 logements dont 20 studios dédiés à une résidence accueil. Il est nécessaire également de réfléchir aux organisations et de programmer la mise en place du personnel.

AGLS

Ce sujet s'avère très compliqué car l'AGLS fait l'objet d'une nouvelle circulaire, communiquée la semaine dernière, dont les modalités de mise en oeuvre ne correspondent pas aux discussions engagées avec L'UNAFO. En effet, tous les logements qui accueillent de l'hébergement ne seraient plus éligibles à l'AGLS (exemple : les CHRS). Cela représenterait un manque à gagner d'au moins 30 000 € pour Aléos.

Cette restriction s'inscrit dans la même démarche que le SPRULO (Service Public de la Rue au Logement) pour lequel M. Loïc RICHARD, émet également des réserves. En effet, ce dispositif, destiné

à remplacer les places d'hébergement par des logements accompagnés grâce à une orientation du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), voudrait capter 30 % des logements disponibles. Ceux-ci ne se libèrent plus et entraînent une baisse des dispositifs d'hébergement.

Pour Aléos, il n'y a pas de point d'équilibre pour l'instant au niveau de l'AGLS.

Service justice

Le sous-préfet souhaite le démarrage d'un stage ERP cet été ; Celui-ci serait mis en place fin août après réception des orientations.

Sur la question du PJPDR, la ville de Thann a confirmé son partenariat par une délibération du conseil municipal.

Présentation du bilan carbone et du PSP (Plan Stratégique de Patrimoine) à la rentrée :

Ces deux démarches sont parallèles.

Selon l'étude effectuée sur la base des données 2023, Aléos produit 4 245 tonnes de CO2 par an ; ce qui représente une production équivalente à celle de 460 français par an. L'essentiel de nos consommations est lié à la production de logements. Le second poste est constitué par la consommation d'énergie des bâtiments. La réduction de notre empreinte carbone commence par une meilleure utilisation des énergies et par leur décarbonation. De façon plus marginale mais tout de même significative, nos déplacements (salariés) et la gestion de nos déchets constituent des productions que l'on peut quantifier et réduire ; tâche à laquelle s'attellent les référents environnements.

Le PSP se focalise sur le patrimoine. Nous avons 327 logements qui sont diagnostiqués en étiquette F ou E. Plusieurs dizaines de millions d'euros seront employés à améliorer ces performances énergétiques sur une dizaine d'années. Le PSP va alimenter la feuille de route d'Aléos pour maintenir le bon état de ses structures et baisser ses factures d'énergie.

Assemblée générale

La conférence de l'intervenant a été majoritairement appréciée mais n'a pas fait consensus parmi tous les salariés. Elle a cependant le mérite de provoquer le débat. Il est à noter également que M. Eric SADIN, dans son domaine, est une sommité internationale qui, par son discours et ses convictions, bouscule les idées reçues sur les technologies. Nos partenaires ont exprimé leur satisfaction quant à l'intervention de ce dernier.

L'Assemblée générale reste un outil de communication vis-à-vis des partenaires ainsi que le moyen de porter un plaidoyer. M. Loïc RICHARD et Mme Rachel STANTINA proposent d'organiser des moments de rencontre, des petits déjeuners pour avoir un échange direct avec les nouvelles recrues.

3) Nouvelles règles applicables aux prestations versées par le CSE

L'Urssaf admettait que le CSE puisse fixer une condition d'ancienneté pour l'attribution des prestations (dans la limite de 6 mois) sans que cela ne remette en cause l'exonération de cotisations et contributions sociales.

Or, un arrêt de la Cour de cassation interdit désormais cette possibilité.

Le CSE a jusqu'au 31 décembre 2025 pour modifier les critères de versement de ces prestations et les mettre en conformité.

Il est conseillé au CSE de donner des bons d'achat plutôt que des primes. Les bons d'achat sont exonérés sous certaines conditions.

Les membres du CSE vont étudier plus en détail les prestations offertes et les actualiser. Elles seront mises à l'ordre du jour de la réunion de septembre et présentées à celle d'octobre/novembre.

4) Retour sortie CSE au lac de Kruth

106 personnes se sont inscrites à la sortie. Il y a eu beaucoup d'ajouts et de modifications de dernière minute notamment au niveau des inscriptions aux activités.

Il avait été convenu avec le gestionnaire du parc qu'il fournirait aux salariés, dès leur arrivée, un bracelet définissant l'activité qu'ils avaient choisie. Cela n'a pas été fait et les collaborateurs ont essentiellement chercher les réponses auprès de Nathalie VIDAL qui a été très sollicitée. Les autres membres la remercient et la félicitent pour sa contribution à l'organisation et à la réussite de cette sortie.

Lors des prochaines sorties, les membres du CSE seront à plusieurs pour accueillir les participants et remettront en place un système d'information relatif aux activités choisies. Ils suggéreront également, dans l'invitation, aux salariés d'enregistrer les réponses écrites dans le formulaire d'inscription, afin qu'ils puissent se remémorer leurs choix.

M. Loïc RICHARD souligne également la qualité et quantité du repas.

5) Divers

- La sortie CSE de Noël est prévue le 11 décembre. Le thème n'est pas encore défini. Il est possible qu'elle se déroule au restaurant GOYA à Rixheim.
- Les réunions CSE ci-dessous sont décalées :
 - ✓ Réunion CSE du 11 septembre, reportée au 18 septembre - 8 h00
 - ✓ Réunion CSE du 16 octobre, fixée au 23 octobre – 8h00

La prochaine réunion du CSE aura lieu le

Jeudi 18 septembre 2025 à 8h00 à la salle L'AVENTIN

La secrétaire

Monique BERTRAND



Le président

Loïc RICHARD

